

Objectif professionnel : DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

## OBJECTIFS OPERATIONNELS DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels

| ORGANISATION | METHODE PEDAGOGIQUE |
| :---: | :---: |
| Références réglementaires |  |
| *Articles R4141-3-1 et 4224-15 du code du Travail <br> *Documents de référence INRS V8.01/2021 | - Méthode démonstrative et interrogative <br> - Accueil des stagiaires en salle <br> - Exposés intéractifs |
| Prérequis | - Démonstrations en temps réels |
| Aucun prérequis | - Démonstrations justifiées |
| Public | - Mises en situations d'accident du travail simulé |
| Tout salarié d'une entreprise Elle s'adresse | MODALITE D'EVALUATION |
| également aux personnes se destinant à devenir formateur SST | - Evaluation théorique et pratique selon la grille de |
| Date(s) et Lieu(x) | certification INRS |
| Nous consulter | - QCM |
| Durée | - Evaluation diagnostique |
| 14h sur 2 journées consécutives | - Evaluation à froid avec un délai de 3 mois |
| Horaires | MATERIEL UTILISE |
| de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h (adaptable) |  |
| Effectif | - Vidéo projecteur |
| 4 apprenants mini 10 apprenants maxi | - Mannequins Adulte/Enfant/Nourrisson |
| Validité du certificat | - Mallette Prothèses et maquillage |
| 24 mois | - Défibrillateur Pédagogique |
| Validation finale | - Veste d'entraînement à la méthode d'heimelich |
| Certificat Sauveteur Secouriste du Travail et Certificat de réalisation | Plan d'intervention et d'action de prévention <br> - Aide mémoire SST ED 4085 |
| Organisme de délivrance |  |
| INRS / CFPI | INTERVENANT(S) |
| Habilitation |  |
| INRS: SST 995999/2016/SST-01/O/05 Datadok | Sapeur Pompier / Formateur certifié INRS à jour de sa formation continue <br> - Votre contact : Adnen ABDELHEDI 0610437665 Mail : adnen.abdelhedi@cfpi-formation.fr |



Objectif professionnel : DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) (suite)

## PROGRAMME

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. Face au risque de transmission du COVID19 , le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires. Source : recommandations techniques pour le SST durant la pandémie COVID-19-INRS/SST - 26-06-2020.

## Théorie 30\%

Cadre juridique

Protéger
Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
Examiner
Rechercher les signes de détresse chez la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
Alerter ou Faire alerter
Prévenir les secours adaptés, en fonction de l'organisation des secours de l'établissement.Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable

## Pratique 70\%

Secourir
*La victime saigne abondamment
*La victime s'étouffe
*La victime se plaint d'un malaise
*La victime se plaint de brûlures
*La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
*La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
*La victime ne répond pas mais elle respire
*La victime ne répond pas et ne respire pas

Application des compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
Organisation de la prévention de l'entreprise
Mise en œuvre des actions de prévention
Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées
Les risques spécifiques de l'entreprise (à la demande du médecin du travail)
Conduite à tenir complémentaire (à la demande du médecin du travail)
Risques spécifiques propre à l'entreprise
Evaluation
Epreuve certificative $\mathrm{N}^{\circ} 1$ : Mise en situation d'accident du travail simulée
Epreuve certificative $\mathrm{N}^{\circ} 2$ : Entretien oral
Mesures Covid 19
Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leur application tout au long de la formation.
Source : recommandations d'organisation des formations - INRS/SST-25/02/2021.

